

**ALGÉRIE TELECOM - SPA**

Route nationale n° 5 Cinq maisons Mohammadia 16211- ALGER  
au capital social de 115.000.000.000 de DA RC n° 02B18083.

**NIF N°: 000 216 001 808 337**

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE LA WILAYA DE  
BOUIRA**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**

**N° : 20/2022**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bouira lance une consultation Nationale portant sur la réalisation des :

« **CONTRAT A COMMANDE : EXPERTISE FONCIERE DES SITES D'ALGERIE TELECOM**»

**CONDITION DE PARTICIPATION :**

Il s'agit d'une consultation destinée aux géomètres experts fonciers inscrits au tableau national de l'ordre des géomètres experts fonciers.

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA**

**DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**

**SERVICE ACHATS**

**RUE AMROUCHE MOULOUD BOUIRA – CHATEAU D'EAU –**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA, d'un montant de mille dinars algériens (2000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement : au compte bancaire : n° 001004600300000173/02.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

- Les offres doivent être composées :
- 01- **DOSSIER ADMINISTRATIF.**
- 02- **OFFRE TECHNIQUE.**
- 03- **OFFRE FINANCIERE.**

**01 - DOSSIER ADMINISTRATIF : dans une enveloppe à part contenant :**

1. Déclaration de probité datée, visée et signée, selon le modèle selon le modèle joint au CCAG
2. Copie de statut juridique pour les sociétés (EURL, SNC, SARL) ou la convention du groupement de bureau d'étude.
3. attestation des pouvoirs de signature de l'offre (dans le cas de société ou de groupement).
4. Copie de l'extrait de rôle.
5. Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS).
6. Copie du numéro d'immatriculation fiscale.
7. Copie de l'agrément de l'année en cour (2022) délivré par l'ordre des architectes.
8. Copie de certificat de dépôt des comptes sociaux auprès des services du CNRC pour les sociétés de bureau d'études.

**02-OFFRE TECHNIQUE : dans une enveloppe à part contenant :**

01-La Déclaration à souscrire datée, visée et signée, selon le modèle selon le modèle joint au CCAG.

02-Le présent cahier des charges, dûment paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, cacheté et signé et portant la mention « lu et accepté » dans sa dernière page de chaque chapitre (CCAG ET CPS).

03-Engagement sur le délai d'exécution établi et signé respectant le modèle joint en annexe 01 ;

**03- OFFRE FINANCIERE : dans une enveloppe à part contenant :**

1. La lettre de soumission paraphée et signée (selon le modèle joint au CCAG).
2. Rémunération de la maîtrise d'œuvre, visée et signée le modèle ci-joint.

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du candidat, la référence et l'objet de l'avis de consultation et la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière » selon le cas.

Enveloppe extérieure :

**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA**

**CONTRAT A COMMANDE : EXPERTISE FONCIER DES SITES D'ALGERIE TELECOM**

**ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOU D - CHATEAU D'EAU – BOUIRA**

**AVIS DE CONSULTATION N°20/2022**

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres indiquées doivent être déposées à l'adresse suivante :

**ALGÉRIE TELECOM SPA**  
**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA**  
**ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOU D - CHATEAU D'EAU - BOUIRA**

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la 1<sup>ère</sup> parution de l'avis de consultation sur le site AT.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de **08h00 à 12h00**.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à **13 H 30**.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de **180 jours**, à partir de la date d'ouverture des plis.